

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 5 décembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	31

Objet de la délibération
FINANCES Autorisation encaissement chèque assurance
Référence
16_20230512_7.10

Date de la convocation
29/11/2023

Date de mise en ligne sur le site http://grandamienois.fr
07/12/2023

L'année deux mille vingt-trois, le 5 décembre à 15 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en visioconférence, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

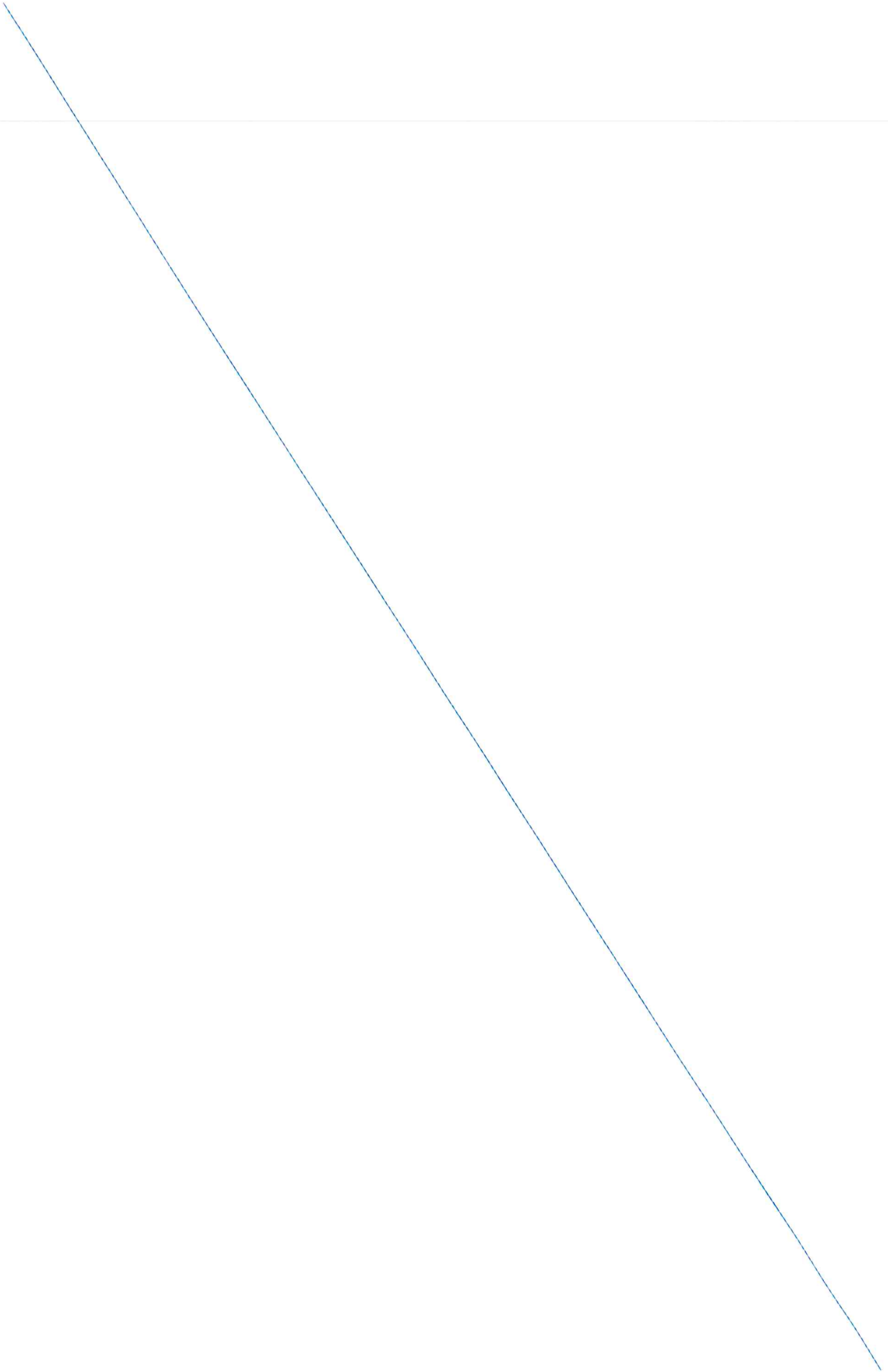
Etaient présents : Mme FOURÉ, MM. DECLE, Mme VERRIER, RIFFLART, Mme SAVARIEGO, Mme DELÉTRÉ, DARRAGON, Mme RODINGER, Mme PINON, OURDOUILLÉ, BOCQUILLON, CAPELLE, SURHOMME, Mme THIEBAUT, Mme QUIGNON, SUIN, GAILLARD, Mme A. LEMAIRE, WATELAIN, STOTER, Mme DE WAZIERS, BOHIN, LENGLET, MAGNIER, Mme HIVER, THUILLIER, Mme LEROY

Excusés ayant donné procuration :

M. MERCUZOT a donné pouvoir à Mme FOURÉ
M. SAVREUX a donné pouvoir à M. RIFFLART
M. DOVERGNE a donné pouvoir à M. CAPELLE
M. DINOUCARD a donné pouvoir à Mme LEROY

Excusés, absents : MM. FOUCAULT, GEST, THÉVENIAUD, RENAUX, DESSEAUX, DEBART, DUFOUR, VANDEPITTE, DELANNOY, FRANCOIS, DELFOSSE, Mme A-M. LEMAIRE, Mme CARON-DECROIX, CLIQUET, DESFOSSÉS, NOBLESSE, PETIT, DURIEUX, BABAUT, CHEVIN

A été nommé(e) secrétaire de séance : Paul-Eric DECLE



Il est demandé au Comité syndical d'autoriser le Président à procéder à l'encaissement d'un chèque de l'assurance AXA d'un montant de 1 847,52 € correspondant au remboursement de cotisation du 01/01 au 31/12 2022.

La recette s'effectuera sur le budget 2023 au chapitre 77 Produits exceptionnels.

Le Comité syndical,
Vu l'avis favorable de la commission finances du 28/11/2023,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Autorise le Président à procéder à l'encaissement du chèque de la Compagnie d'assurance AXA d'un montant de 1 847,52 € correspondant au remboursement de cotisation de l'année 2022.
- Inscrit la recette au BP 2023 – Chapitre 77 – Produits exceptionnels.

Fait et délibéré le 5 décembre 2023
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,



Le Président,
P. RIFFLART

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Riffart', is written over the printed name. A horizontal line is drawn below the signature.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	16_20230512_710
Objet :	Finances - Autorisation encaissement chèque
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-05 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	080-200082063-20231205-16_20230512_710-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-200082063-20231205-16_20230512_710-DE-1-1_0.xml	text/xml	888 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib16_20230512_710.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20231205-16_20230512_710-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	872.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	6 décembre 2023 à 15h20min29s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	6 décembre 2023 à 15h20min33s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christelle Doremus-Beaudoin
En attente de transmission	6 décembre 2023 à 15h20min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 décembre 2023 à 15h20min36s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 décembre 2023 à 15h20min41s	Reçu par le MI le 2023-12-06